

AU CHEVET DES LOCATAIRES ET DES APPRENTI.E.S

Disons stop aux indécents profits sur le dos des locataires

Le POP a renouvelé ses organes dirigeants lors de l'assemblée générale du 10 mai; la nouvelle députation est à l'oeuvre depuis le 27 mai. Tels sont les principaux sujets de ce POP Info. Fidèle à sa ligne, le POP s'engage pour améliorer le quotidien des moins bien lotis et récolte des signatures en faveur de l'initiative sur les loyers. Durant cette législature la protection des apprenti.e.s sera un thème central.

A lire en pages 2, 3, 4, 5 et 8

ÉDITORIAL

Le POP a pu fêter les résultats électoraux le 10 mai dernier après son assemblée générale ordinaire. Je tiens à remercier les militant.e.s qui m'ont accordé leur confiance. Je tiens aussi à remercier Julien Gressot pour son engagement sans failles durant ses quatre années de présidence, tout comme Sarah Blum et Nago Humbert pour leur indéfectible présence, qui eux aussi ne briguaient pas de nouveau mandat.

Les défis que nous avons à affronter ne manquent pas. Nos promesses d'engagement martelées durant la campagne électorale des cantonales ne vont pas rester lettre morte. Nos 8 député.e.s et 2 suppléant.e.s, ainsi que notre base militante entendent bien mettre en place des actions en faveur des classes populaires et moyennes, qui ont été largement ignorées par la majorité de droite lors de la législature passée.

Parmi les sujets qui nous sont chers, il y a la lutte contre la précarisation de la population – 15 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, dans un pays qui génère pourtant d'importantes richesses -, le maintien

Lire la suite en page 2

ÉDITO / SUITE

de deux sites hospitaliers de soins aigus, la hausse des moyens alloués à l'école nécessaires à l'amélioration de l'égalité des chances et la protection des apprenti.e.s que le gouvernement juge déjà exemplaire (cf p.8).

La question hospitalière est particulièrement épineuse et les vellétés de centralisation des soins aigus sur un seul site refont régulièrement surface, remettant en cause le résultat des urnes de 2017.

Si le POP va évidemment garder le cap dans ce dossier, il va également s'engager ces prochains mois dans la récolte de signatures pour l'initiative sur les loyers de l'ASLOCA.

Il y a urgence. Les loyers auraient dû baisser ces 20 dernières années. Au lieu de cela, ils ont augmenté massivement ! Chaque année, les locataires payent 10 milliards de francs de loyer en trop pour augmenter les rendements de banques, assurance, fonds de pension, etc.

Le loyer est le poste de dépense le plus important du budget des ménages. En y ajoutant, les hausses indécentes des primes maladie chaque année, on comprend aisément qu'une partie toujours plus grande de la population ne parvienne plus à joindre les deux bouts.

Si les conditions de vie de la population neuchâteloise et suisse sont au coeur de notre action, le POP et ses membres refusent de fermer les yeux sur la situation inhumaine que vit la population palestinienne à Gaza et exigent des mesures fortes d'un Conseil fédéral qui se montre complice de la politique israélienne par son inaction et son silence.

Avec le groupe socialiste, le groupe VertPOP a déposé une résolution afin que le canton intervienne auprès du Conseil fédéral. Cette résolution sera discutée lors de la session du Grand Conseil du 24 juin. Nous aurons un alors un premier aperçu des forces en présence au Grand Conseil lors du traitement de l'urgence, puis sur le fonds.

Céline Dupraz, présidente du POP neuchâtelois

IMPÔTS, AGENDA ET CONTACTS

AGENDA ET CONTACTS

Parti cantonal (Versoix 7, La Chaux-de-Fonds)

032 968 63 65, info@pop-ne.ch ou www.pop-ne.ch

- 11 juin: comité cantonal à 19h45 au Locle
- 17 septembre: comité cantonal à La Chaux-de-Fonds
- 5 octobre: torrée à Val-de-Travers

Section de La Chaux-de-Fonds (Versoix 7)

info@pop-ne.ch

Le Locle - Les Brenets (Envers 7, au Locle)

loclebrenets@pop-ne.ch ou 077 949 21 61

Littoral info@pop-ne.ch

Val-de-Travers Philippe Vaucher 079 811 06 17

Jeunes POP

neuchatel@jeunespop.ch

Suivez nous sur les réseaux sociaux

FB [popneuchatel](https://www.facebook.com/popneuchatel)

Insta [pop_neuchatel](https://www.instagram.com/pop_neuchatel)

IMPÔTS ET AIDE ADMINISTRATIVE

Le POP neuchâtelois est à disposition pour du soutien administratif: que ce soit pour la déclaration d'impôts, la demande de subside maladie, des correspondances, etc...

Le POP est à disposition sans rendez-vous dans ses locaux de La Chaux-de-Fonds

- le lundi de 14h à 16h
- le vendredi de 9h à 12h

Ou sur rendez-vous au 032 968 63 65 ou par courriel.

VOS DONNS, PETITS OU GRANDS, SONT LES BIENVENUS!

Vos contributions nous permettent de produire ce POP Info!

CH66 0900 0000 2300

2495 2

POP Neuchâtelois, Versoix 7

2300 La Chaux-de-Fonds

www.pop-ne.ch



GRAND CONSEIL

NOTRE DÉPUTATION EN FONCTION



Notre députation de gauche à droite: Aurélié Gressot (en préparation de l'apéro en l'honneur du président du Grand Conseil Emile Blant), Julien Gressot (chef du groupe VertPOP), Céline Dupraz, Armin Kaptenic, Marina Schneeberger, Cédric Dupraz, Sarah Blum, Olivier Beroud (suppléant), Françoise Jeandroz (suppléante) et Lara Zender.



Le mardi 27 mai, les nouvelles autorités cantonales ont été assermentées lors d'une matinée prévoyant un défilé menant les élu.e.s de l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel à la Collégiale où une cérémonie religieuse a précédé l'assermentation officielle au Château.

Un déroulement qui n'a pas manqué de questionner notre députation qui a pour la plupart préféré le Café de la Collégiale à un programme qui interroge sur la place du religieux dans l'assermentation des autorités.

Durant la montée au Château, de nombreuses et nombreuses populistes, écologistes et socialistes ont arboré des symboles de soutien à la population de Gaza, avant de déposer une résolution qui sera traitée au Grand Conseil le 24 juin, si l'urgence est acceptée.

La résolution prévoit que le Grand Conseil neuchâtelois demande notamment au Conseil fédéral d'appeler solennellement à une cessation des hostilités par un cessez-le-feu immédiat, total et durable entre toutes les parties engagées dans le conflit à Gaza et au Proche-Orient, afin de rétablir la sécurité des civils, en particulier des enfants ; de condamner fermement les

bombardements sur les zones civiles, les hôpitaux, les écoles et les abris, ainsi que toute forme de punition collective ; de demander la fin immédiate des violences, des déplacements forcés, des privations de nourriture, d'eau, d'électricité et de soins médicaux infligés aux civils ; d'exprimer sa solidarité avec toutes les victimes innocentes, quelles que soient leur origine, leur nationalité ou leur foi et affirmer que les enfants de Gaza – comme tous les enfants du monde – ont droit à la vie, à la sécurité, à la dignité et à l'avenir ; de soutenir financièrement les organisations humanitaires – telle l'UNRWA ; de faire entendre la voix de la Suisse pour une fin immédiate de la guerre dont sont victimes des milliers et des milliers d'innocentes et d'innocents et rappeler que la paix, la justice et la sécurité ne peuvent être obtenues que par le respect de la vie humaine et du droit des peuples à vivre libres de la terreur et de la guerre ; de se placer en tant que médiateur pour permettre la libération des otages israéliens, apaiser les tensions et mettre fin à cette escalade de violence destructrice.

Vivian Bologna

AG ET FÊTE POST-ÉLECTORALE **CÉLINE**

Lors de son assemblée générale du 10 mai, les membres du POP ont élu Céline Dupraz à la présidence du parti. La députée et conseillère générale du Locle succède à Julien Gressot. Nicolas Turtschi et Sabrina Vollers viennent compléter le Bureau où ont été réélus Michaël Berly, Jeannot Leisi et Jean-Noël Bovard. Nago Humbert, Sarah Blum et Julien Gressot ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement ! Ils ne briguaient pas de nouveau mandat.

Céline Dupraz, 35 ans, a été élue par acclamations ! Elle prend avec elle son expérience de députée – elle siège au Grand Conseil depuis 2021 et a été brillamment réélue en 2025 – ainsi que son engagement sur les questions sociales et syndicales. Juriste au syndicat Unia, elle défend depuis

plus de 10 ans les travailleuses et travailleurs afin qu'elles et ils fassent valoir leurs droits.

Le président sortant, Julien Gressot, qui a oeuvré pour fédérer la Gauche Unie dans la course au Conseil d'Etat, a eu droit aux éloges du vice-président sortant Nago Humbert: «Tu as toujours placé les intérêts du parti et la défense des plus démunis au-dessus de tout.» Julien Gressot reprend la chefferie du Groupe VertPOP et poursuit donc son combat comme député.

Après l'assemblée générale, les militant.e.s ont fêté les bons résultats électoraux lors d'une soirée conviviale!

Vivian Bologna



DUPRAZ SUCCÈDE À JULIEN GRESSOT



Le nouveau Bureau s'est réuni pour sa première séance le 2 juin en l'absence du trésorier Michaël Berly (en médaillon) malade; Céline Dupraz (présidente), Nicolas Turttschi (membre), Jeannot Leisi (vice-président), Jean-Noël Bovard (vice-président) et Sabrina Vollers (membre).



LA CHAUX-DE-FONDS DÉGRADATION PROGRESSIVE DU CLIMAT POLITIQUE

Une menace de quitter la séance parce qu'un groupe pose des questions pertinentes mais dérangeantes; une réponse sarcastique et condescendante d'un conseiller communal à une question tout à fait légitime; et plus récemment, dans un moment d'émotion certes compréhensible, une insulte généralisée à l'ensemble des élu.e.s ayant voté autrement, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens à l'origine d'une pétition.

Où cela nous mènera-t-il, chers collègues ?

La politique implique inévitablement des désaccords, des débats et parfois des sujets sensibles. Chacun d'entre nous porte en lui des attaches personnelles liées à sa nationalité, son genre, son origine, ses croyances, ou son histoire. Mais notre devoir en tant qu'élues et élus, investis du mandat de servir notre ville, est de nous montrer dignes de cette fonction en respectant les opinions divergentes, surtout lorsqu'elles ne sont pas les nôtres.

Les insultes n'ont qu'une seule conséquence : alimenter la surenchère et entraîner d'autres collègues dans une spirale de réponses du même ordre.

Souhaitons-nous réellement importer une forme de

«démocratie» à l'américaine, où l'on commence par dénigrer l'adversaire avant même de présenter ses arguments ? Où l'émotion prime sur la raison, et l'invective sur le dialogue ?

Nous ne demandons pas que les émotions soient mises de côté - elles ont leur place. Mais il est impératif que nous sachions les canaliser et nous comporter avec la maturité attendue de responsables politiques. Nous sommes nombreux à être consternés par la tournure que prend la vie politique aux États-Unis. Ne reproduisons pas ici ce que nous dénonçons là-bas. Pour que nous puissions continuer à travailler ensemble dans un esprit constructif, le respect et le professionnalisme doivent rester nos lignes de conduite. Tout le monde peut commettre une erreur. Ce qui distingue les personnes responsables, c'est leur capacité à les reconnaître et à présenter des excuses sincères - non pas à se justifier longuement ou à les minimiser.

Notre ambition commune doit rester claire: faire de la politique au service des citoyennes et citoyens de La Chaux-de-Fonds, et non au service de nos sensibilités individuelles.

Sabrina Vollers

LITTORAL SE FORMER POUR AGIR: PENSER LA MOBILITÉ À NEUCHÂTEL

Pour intervenir efficacement dans les débats locaux, il est essentiel de développer une compréhension politique solide. Notre section a choisi de se concentrer sur la question des transports publics pour mieux comprendre les enjeux locaux et affiner notre analyse politique.

Pour intervenir efficacement dans les débats locaux, il est essentiel de développer une formation politique rigoureuse, ancrée dans une lecture matérialiste des politiques publiques. Cela signifie analyser les décisions non seulement à travers les discours, mais également en identifiant les rapports de force, les intérêts économiques et les réalités sociales auxquelles elles devraient répondre. A qui profite une subvention? Qui en reste exclu? Quels besoins sont ignorés? Se former, c'est se donner les moyens d'agir, de comprendre les logiques à l'oeuvre et de proposer des alternatives populaires.

Dans cet esprit, notre section a étudié deux rapports du Conseil communal de Neuchâtel sur les transports publics. Le premier porte sur la motion n°340, qui a conduit à la gratuité des transports pour les seniors les plus défavorisés dès janvier 2025. Une avancée bienvenue, mais limitée à un public restreint, sans poser la question de la mobilité comme droit universel.

Le second rapport s'inscrit dans la stratégie énergétique 2035. Il propose une subvention de 50 % pour les abonnements annuels des jeunes de moins de 25 ans ainsi qu'un système de paiement échelonné des abonnements annuels. En parallèle, les subventions aux abonnements mensuels sont supprimées, une mesure dont le but échappe à la section.

Pour la section, ce travail d'analyse est un point de départ. Il exprime notre volonté de nous former politiquement pour mieux comprendre les enjeux locaux et devenir une force de proposition. Mais cette formation ne peut pas être laissée à la charge de chacun.e individuellement. Elle doit être pensée comme un processus collectif, au sein du parti afin de créer des espaces de discussion, organiser des moments d'échange, confronter nos points de vue et construire ensemble une grille de lecture commune.

C'est en développant un langage partagé et une analyse collective que nous pourrions affiner notre formation et peser davantage dans le débat public. Cette dynamique s'inscrit aussi dans notre volonté de renforcer la collaboration avec notre élu, afin d'articuler réflexion militante, action institutionnelle et transformation concrète.

Section du Littoral

VAL-DE-TRAVERS ET LE LOCLE

ON CHOYE NOTRE JEUNESSE

Si le Conseil communal de Val-de-Travers a lancé, il y a quelques années, une campagne de domiciliation visant les jeunes retraités, la commune cible aussi les familles. Avec notamment une série de vidéos et des conférences données dans les principales entreprises du Vallon dans le but d'attirer des familles. Car les avantages sont nombreux pour les familles. Il est en effet possible de trouver de grands appartements ou des maisons individuelles à des prix attractifs, sept des neufs villages ont un ou des commerces de proximité. Le réseau de bus est complété par le train qui relie Buttes à Neuchâtel, permettant aux adolescent-e-s de suivre aisément les cours du secondaire 2. Enfin, les infrastructures sportives, le conservatoire, les écoles de musique et les nombreuses sociétés permettent aux jeunes et à leur famille d'avoir accès à un large panel de loisirs.

Ces conditions dépendent directement de choix politiques. Bien que la majorité du Conseil général et du Conseil communal soit à droite, nous arrivons à mener une politique communale généreuse pour les jeunes. Avec, pour l'ensemble du district du Val-de-Travers, 140 places dans les crèches pour 468 enfants en âge de les fréquenter et 111 places au parascolaire pour 228 enfants, dans des infrastructures neuves pour la plupart, nous atteignons presque la politique du zéro refus mise en avant par le POP lors des dernières élections communales. La politique scolaire prône et soutient généreusement les courses d'école, les camps et activités extrascolaires dès le cycle 1. Au cycle 3, les camps sont payants puisqu'il s'agit d'activités onéreuses (poly sports en 9H, ski en 10H et descente de l'Ardèche en canoë en 11H). Mais un fonds dédié permet à tous les élèves de participer, via un système de subventionnement partiel ou total pour les familles les plus modestes. Aucun enfant ne part pas en camp pour une question financière. Des «canapés forestiers» construits et entretenus par les parents avec les bûcherons communaux accueillent les petits pour «l'école en forêt». Des classes Prima permettent une scolarité bilingue français-allemand de 1H à 6H. Et le projet est appelé à s'étendre.

En quittant le domaine scolaire, relevons que chaque village dispose d'au moins un jardin public, que le centre de jeunesse va être intégré à la Commune, qu'un système de subventionnement des soins dentaires suivant le revenu et le nombre d'enfant à charge existe depuis 2009 sur proposition du POP et que de nombreuses places de pique-nique, souvent avec des abris en rondins, sont à disposition des familles.

Enfin, nous, Popistes, sommes fiers d'avoir mis sur pied un Parlement des Jeunes, après plusieurs années de lutte pugnace, le dépôt d'une motion puis la création d'une commission ad hoc avec des jeunes et des membres du Conseil général et un travail de fond et de persuasion auprès des partis de droite.

Cette politique volontariste demande de convaincre et de négocier, parfois âprement. Elle a un coût certain pour la Commune mais cet investissement est un pari sur l'avenir, pour la qualité de vie de nos jeunes et de leur famille et l'apprentissage du vivre ensemble.

Section de Val-de-Travers



Au Locle, le PLR aurait voulu étudier la création d'un parking en silo sur le Terrain bleu. Le POP a combattu énergiquement cette motion au Conseil général du mois de mars. «Cette parcelle, que la motion désigne froidement par son numéro cadastral «2360», porte en réalité le nom de Terrain bleu, qui résonne chaque jour dans le cœur de nombre d'habitant.e.s. La réduire alors à une simple appellation administrative, c'est nier la vie sociale, les usages, les rencontres et les liens profonds qui s'y sont construits. C'est oublier qu'un lieu de vie ne se limite pas à quelques mètres carrés interchangeables ou déplaçables sur un plan d'urbanisme, a expliqué la conseillère générale popiste Anne-Lise Debets. Ce lieu porte en lui une mémoire collective forte, particulièrement sensible et douloureuse, celle d'un jeune Loclois tragiquement disparu, auquel une plaque commémorative rend aujourd'hui hommage grâce notamment au soutien du Conseil communal. Cette plaque n'est pas seulement un geste symbolique; elle témoigne pleinement de l'importance affective, sociale et humaine que revêt ce terrain pour la jeunesse et pour l'ensemble de la population locloise. Déplacer ou détruire cet endroit chargé de mémoire constituerait une violence profonde, non seulement pour les proches, mais pour toute une communauté qui y voit un symbole d'appartenance et de mémoire partagée.» Il n'est donc pas étonnant qu'une pétition ait réuni plus de 6500 signatures contre l'idée de parking et des dizaines de jeunes ont franchi les portes du Parlement. Devant l'échec annoncé, le PLR a retiré sa motion. Une victoire d'étape qui ne règle pas la question du stationnement au centre-ville que le contournement autoroutier transformera en profondeur. Le POP s'engagera pour que les solutions soient durables, écologiquement et socialement. POP Le Locle-Les Brenets

HISTOIRE DU POP LA PLACE DES FEMMES

– PRÉSIDENTE(S) FÉMININE(S)

Lors de son assemblée générale, notre parti a renouvelé ses instances et élu Céline Dupraz à la présidence, la 1^{ère} femme présidente cantonale depuis près de... 40ans ! Mais pas la seule. Avant elle, deux présidentes s'étaient succédé au milieu des années 1980 : Marie-Claire Gerussi et Frédérique Steiger-Béguin.

Il avait donc déjà fallu attendre que le parti célèbre ses 40ans pour qu'une, puis deux femmes en soient présidentes. Cependant, les femmes ne sont de loin pas absentes du POP, de ses organes dirigeants ou encore de ses revendications. En 1948 déjà, lors du vote sur le suffrage féminin communal, André Corswant évoquait la présence des femmes dans le parti et surtout la place que ce dernier leur réservait : « Dans la pratique de notre vie de parti, nous appliquons déjà tout naturellement non seulement « le suffrage féminin » mais ce qui est bien plus utile et efficace, l'utilisation du travail politique féminin. Je ne crois pas que dans nos assemblées, nos comités ou nos congrès aucune de nos camarades n'hésite jamais à donner son avis et puisse sentir que son avis est moins écouté qu'un autre. » Il est vrai que, dès sa création, les femmes et les revendications féministes ont joué un rôle important dans le parti. Citons l'exemple de Margot Greub, militante, députée et première femme à occuper la place de 1^{ère} citoyenne communale en 1962.

À la suite de cette nomination, elle écrit : « Je pense que si la première femme présidente [...] est une popiste ce n'est pas un hasard, mais au contraire un témoignage de l'esprit de justice et d'égalité que notre parti a toujours eu à l'égard des femmes. » Cet esprit de justice et d'égalité se retrouve également dans les revendications du parti. Ces éléments seront présentés dans les prochains numéros, afin de revenir



sur l'histoire de notre parti et la place que les femmes y ont occupée, tant comme actrices de la vie du parti que comme sujet de revendications.

Lara Zender

1) André Corswant, « Sur le droit de vote féminin », La Voix ouvrière, 04.03.1948, p.3
2) Lettre de Margot Greub au président du POP [section Chaux-de-Fonds ?], 20.06.1962, BVCF-APR, fonds du POP, « correspondances ».

APPRENTI.E.S CARTON ROUGE À L'AUTRUCHE

Le Conseil d'État neuchâtelois a dévoilé sa (non-) réponse à l'initiative populaire cantonale « Plus de protection pour les apprenti-e-s » déposée il y a plus de deux ans, le 9 mars 2023, munie de 5900 signatures. La réponse du Gouvernement est dans les faits une non-réponse qui manque de respect envers les initié.e.s et envers les apprenti.e.s. Il demande au Parlement de refuser le texte, arguant que le canton est exemplaire. Pour le Gouvernement c'est circulez, il n'y a rien à voir au point qu'il ne propose aucun contre-projet; il juge même l'initiative contre-productive. Le POP et les Jeunes POP mettront donc leur énergie dans le travail de terrain et parlementaire pour faire avancer la protection des apprenti.e.s. Lancée en septembre 2022 par un comité unitaire, l'initiative résultait des refus du Parlement à majorité de droite de la pétition et de la motion des Jeunes POP sur le même sujet. L'objectif de l'initiative est d'assurer aux

apprenti-e-s le respect de leurs droits durant leur formation et un soutien en cas de problèmes à travers plusieurs mesures. Il s'agit premièrement d'améliorer la protection des apprenti-e-s dans les entreprises, d'une part en augmentant le nombre de conseillers et conseillères en formation professionnel-le-s et, d'autre part, en instaurant des contrôles réguliers et non annoncés sur les lieux d'apprentissage par une commission composée de l'État, des syndicats et des associations patronales. Deuxièmement, l'initiative demande la mise en place d'une formation pour les apprenti-e-s sur leurs droits, le fonctionnement du partenariat social en Suisse et le rôle des syndicats, ainsi qu'une sensibilisation des formateurs et formatrices en entreprise aux problématiques des apprenti-e-s, particulièrement le harcèlement et les violences physiques et psychologiques. [Plus d'infos sur pop-ne.ch](http://pop-ne.ch)